

Numéro 197

18 novembre 2012

Année B



Chers paroissiens

Le conseil pastoral s'est penché, lors de sa dernière réunion (et première de l'année avec les nouveaux membres) sur les promulgations synodales proposées par notre évêque : comment vivre sur notre paroisse ces décrets, fruits de l'Esprit-Saint par l'intermédiaire de tous les catholiques de notre diocèse ? De la même manière, il y a près d'un an, tous nos fidèles qui le désiraient s'étaient retrouvés pour « recevoir » ces décrets en paroisse, et avaient lu et partagé ensemble, dans la cité saint Martin et dans l'église ensuite, ce qu'ils percevaient de ces textes.

Un mot revient systématiquement comme un impératif pastoral : **EVANGELISER** ! Nous sommes heureux de constater que nous sommes dans la droite ligne de ce que vit notre Eglise universelle puisque que le synode sur la nouvelle évangélisation vient de se conclure à Rome.

Préparons-nous donc à nous lancer dans l'évangélisation au sein de notre paroisse !

Nous allons continuer à réfléchir, avec le conseil pastoral, aux aspects qu'elle doit prendre chez nous tellement ce mot est riche de significations et d'applications. N'hésitez pas à faire part à l'un des membres de ce conseil, de vos idées et inspirations personnelles. Prions pour que l'Esprit Saint nous éclaire dans les mois à venir !

père Matthieu BERGER+

Presbytère : 1 place de l'église, 78510 Triel - 01.39.70.61.19 - presbytere@paroisse-triel.cef.fr

Accueil* ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h

Permanences* pour rencontrer le père BERGER le mercredi de 17h à 18h45 (pour les jeunes) et le samedi de 10h à 12h (pour tous)

*hors vacances scolaires

PORTA FIDEI : la porte de la foi

4. A la lumière de tout ceci j'ai décidé de promulguer une Année de la foi. Elle commencera le 11 octobre 2012, lors du cinquantième anniversaire de l'ouverture du Concile Vatican II, et se terminera en la solennité de Notre Seigneur Jésus-Christ Roi de l'univers, le 24 novembre 2013. Le 11 octobre 2012, aura lieu aussi le vingtième anniversaire de la publication du Catéchisme de l'Église catholique, texte promulgué par mon Prédécesseur, le Bienheureux Pape Jean-Paul II, dans le but d'exposer à tous les fidèles la force et la beauté de la foi. Ce document, fruit authentique du Concile Vatican II, fut souhaité par le Synode extraordinaire des Évêques de 1985 comme instrument au service de la catéchèse et fut réalisé grâce à la collaboration de tout l'épiscopat de l'Église catholique. Et j'ai précisément convoqué l'Assemblée générale du Synode des Évêques, au mois d'octobre 2012, sur le thème de La nouvelle évangélisation pour la transmission de la foi chrétienne. Ce sera une occasion propice pour introduire la structure ecclésiale tout entière à un temps de réflexion particulière et de redécouverte de la foi. Ce n'est pas la première fois que l'Église est appelée à célébrer une Année de la foi. Mon vénéré Prédécesseur, le Serviteur de Dieu Paul VI en avait décidée une semblable en 1967, pour faire mémoire du martyre des Apôtres Pierre et Paul à l'occasion du dix-neuvième centenaire de leur témoignage suprême. Il la pensa comme un moment solennel pour que dans toute l'Église il y eût «une profession authentique et sincère de la même foi» ; en outre, il voulut que celle-ci soit confirmée de manière «individuelle et collective, libre et consciente, intérieure et extérieure, humble et franche». Il pensait que de cette façon l'Église tout entière pourrait reprendre «une conscience plus nette de sa foi, pour la raviver, la purifier, la confirmer et la proclamer». Les grands bouleversements qui se produiront en cette Année, ont rendu encore plus évidente la nécessité d'une telle célébration. Elle s'est conclue par la Profession de foi du Peuple de Dieu, pour attester combien les contenus essentiels qui depuis des siècles constituent le patrimoine de tous les croyants ont besoin d'être confirmés, compris et approfondis de manière toujours nouvelle afin de donner un témoignage cohérent dans des conditions historiques différentes du passé.

5. Pour certains aspects, mon Vénéré Prédécesseur a vu cette Année comme une «conséquence et une exigence de l'après-Concile», bien conscient des graves difficultés du temps, surtout en ce qui concerne la profession de la vraie foi et sa juste interprétation. J'ai considéré que faire commencer l'Année de la foi en coïncidence avec le cinquantième anniversaire de l'ouverture du Concile Vatican II peut être une occasion propice pour comprendre que les textes laissés en héritage par les Pères conciliaires, selon les paroles du bienheureux Jean-Paul II, «ne perdent rien de leur valeur ni de leur éclat. Il est nécessaire qu'ils soient lus de manière appropriée, qu'ils soient connus et assimilés, comme des textes qualifiés et normatifs du Magistère, à l'intérieur de la Tradition de l'Église... Je sens plus que jamais le devoir d'indiquer le Concile comme la grande grâce dont l'Église a bénéficié au vingtième siècle : il nous offre une boussole fiable pour nous orienter sur le chemin du siècle qui commence». Moi aussi j'entends redire avec force tout ce que j'ai eu à dire à propos du Concile quelques mois après mon élection comme Successeur de Pierre : «Si nous le lisons et le recevons guidés par une juste herméneutique, il peut être et devenir toujours davantage une grande force pour le renouveau, toujours nécessaire, de l'Église».

Qui vit quoi ?

Nouveau !

Voici une nouvelle rubrique dans le Saint Mart'info afin que nous soyons désormais à l'écoute de ce qui se passe dans notre paroisse et dont nous n'avons pas nécessairement connaissance immédiatement. Comme dans une famille, il est important d'avoir régulièrement des nouvelles les uns des autres ; une proximité s'installe ainsi même si l'on ne se côtoie pas toujours. Nous parlerons ainsi des mouvements de la paroisse, mais également, nous rendrons visibles des personnes qui ne sont pas toujours dans le cercle "rapproché" de la paroisse mais font partie de l'Eglise.

Pour débiter cette rubrique, nous vous demandons de porter intensément dans votre prière et votre cœur une jeune mère de famille, Nadia, rencontrée au presbytère lors d'une permanence pour une demande de baptême pour elle, et qui luttait depuis 18 mois contre une leucémie. Elle a été très bien accompagnée par deux membres actifs de la paroisse. Elle est décédée lundi 12 novembre avant que nous ayons pu la baptiser, mais dans son cœur, et dans le cœur de Dieu, elle a reçu le "baptême de désir". Prions pour elle, son petit garçon et son mari. Merci à celles qui l'ont accueillie, accompagnée jusqu'au bout, et ainsi vécu la dimension évangélisatrice propre à notre baptême.

Notre paroisse en marche...

➔ **Pèlerinage diocésain à Lourdes :**
du dimanche 28 avril (soir) au vendredi
3 mai 2013

Allons-y en paroisse !

➔ **Pèlerinage en Terre Sainte :**

Printemps 2014

Soirées de préparation biblique avec le père Pierre HOFFMANN, les jeudis 14 février, 18 avril et 30 mai 2013 à 20h30 à la Cité Saint-Martin

Divers

➔ **POSTE A POURVOIR :** La paroisse de Poissy propose un poste de **personne de maison** (*ménage, linge, courses, repas...*) à mi temps. Contact : P. Eric Courtois (ericcourtois@free.fr)

MERCI A TOUTE LA PAROISSE

Grâce à la participation active de chacun, le bénéfice du repas de l'Avent et de la kermesse de juin permet de rembourser la première échéance de l'emprunt pour la Cité Saint-Martin.

Formons-nous...

Dans le cadre de l'Avent : Formation "Eucharistie"

Conférences du père Matthieu BERGER, les jeudis 6, 13 et 20 décembre 2012 à 20h30 à la Cité Saint-Martin.

La vie de la paroisse

dim.	18 nov.		Quête Impéree Secours Catholique
	09h00	CSM	Ecole des couples (journée entière)
	10h30	église	Messe (+ <i>Jean-Baptiste et Jean-Pierre ECOBICHON</i> , + <i>Catherine SERREAU</i> , <i>Fam. DUREPAIRE</i> , + <i>Michel COROUGE</i> , + <i>Nadia ABDELLI</i>)
	11h15	NDLO	Messe Confirmations
	18h00	crypte	Adoration précédée des vêpres à 17h40
	19h00	église	Messe des jeunes (<i>pro populo</i>)
mar.	20 nov.	16h00	Obsèques : <i>Jean-Pierre PERSONENI</i>
	20h30	CSM	Secours Catholique
	20h30	CSM	Réunion parents Professions de Foi
	20h45	CSM	Conseil Pastoral
mer.	21 nov.	19h15	église Messe précédée des vêpres à 19h00 (+ <i>Yvette HERR</i>)
jeu.	22 nov.	20h45	CSM Réunion liturgie
ven.	23 nov.	19h15	église Messe précédée des vêpres à 19h00 (+ <i>Denise ZINS</i>)
sam.	24 nov.	15h00	CSM Aumônerie rassemblement jusqu'à 18h30
	18h30	église	Messe anticipée du dimanche - aumônerie (+ <i>Paulette HUET</i> , + <i>Michel COROUGE</i>)
	19h30	CSM	Réunion de formation des maîtrises Scouts d'Europe
dim.	25 nov.		Christ Roi de l'Univers
	08h30	CSM	Préparation au mariage session 1 (jusqu'à 17h30)
	10h30	église	Messe (<i>Fam. DESRAY</i> , + <i>Avelino et Virginia HENRIQUES</i> , + <i>Jean-Pierre PERSONENI</i>)
	12h00	église	Baptême : <i>Elise LAVIGNE</i>
	18h00	crypte	Adoration précédée des vêpres à 17h40
	19h00	église	Messe des jeunes (<i>pro populo</i>)
mar.	27 nov.	20h30	crypte Groupe de prière
	20h45	CSM	Réunion préparation liturgique de Noël
mer.	28 nov.	19h15	église Messe précédée des vêpres à 19h00 (+ <i>Roger PLATEAUX</i>)
ven.	30 nov.	19h15	église Messe précédée des vêpres à 19h00
	20h30	CSM	Ecole des couples
sam.	01 déc.	18h30	église Messe anticipée du dimanche (<i>Fam. HUET</i> , <i>Fam. CABRION</i> et <i>MICHINEAU</i>)
dim.	02 déc.		1er Dimanche de l'Avent - Nouvel An Chrétien
	10h30	église	Messe (<i>Fam. GUEDON-DELAMARE</i> , + <i>Catherine et Michel SERREAU</i>)
	11h30	CSM	Repas paroissial du Nouvel An Chrétien
	18h00	crypte	Adoration précédée des vêpres à 17h40
	19h00	église	Messe des jeunes (<i>pro populo</i>)